

Le passeport biométrique sera délivré, en phase pilote, à compter du 15 décembre

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-12-2009 11:39:31

Le passeport biométrique sera délivré, en phase pilote, à compter du 15 décembre courant, au niveau des préfectures de Salé, Skhirat-Témara, et du Consulat général du Maroc à Colombes en France, a-t-on appris vendredi auprès du ministère de l'Intérieur.

La délivrance de ce document sera, par la suite, étendue progressivement à l'ensemble des préfectures, provinces et consulats du Royaume en vue d'une généralisation fin mars 2010.

Ce passeport, qui aura une durée de validité de 5 années, sera délivré de manière simplifiée, à tout citoyen marocain disposant de la Carte Nationale d'Identité Electronique (CNIE).

Il est conforme aux recommandations de l'Organisation de l'Aviation civile Internationale, et garantit une reconnaissance et une interopérabilité internationale des passeports marocains, précise la même source, ajoutant qu'il comporte des éléments de sécurité basés sur les technologies les plus avancées permettant d'augmenter sa fiabilité et sa sécurité.

Un portail comportant les informations sur le passeport biométrique est consultable à l'adresse www.passeport.ma, ajoute-t-on.

MAP